

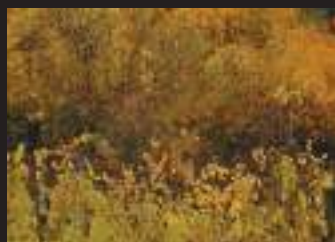
byans

oct. nov. décembre 2018

n°18



COMMUNE
TRAVAUX
VOIRIE



AUTOMNE

CAGB
Une nouvelle
offre de
transport



VIE À L'ÉCOLE

“ La couleur par elle-même exprime quelque chose, on ne peut s'en passer.” Vincent Van Gogh 1853-1890.

dé di to



Didier Paineau
maire de Byans sur Doubs

Vers la communauté urbaine

« La loi offre l'opportunité pour le Grand Besançon de devenir Communauté Urbaine jusqu'en 2020, c'est un enjeu majeur pour notre territoire. Après la perte du statut de Capitale Régionale par la ville-centre, cette occasion doit absolument être saisie pour garantir le rayonnement du Grand Besançon à la hauteur de ses talents » Jean-Louis Fousseret Président du Grand Besançon.

C'est en ces termes que s'est ouvert le débat portant sur le transfert de la compétence voirie au Grand Besançon le 1er janvier 2019 pendant le Conseil communautaire du 29 juin 2018.

Après deux heures de débats très constructifs dans une ambiance solennelle, une très grande majorité des 135 conseiller-e-s communautaires a voté favorablement. Les communes ont ensuite trois mois pour valider ou non ce choix.

Le conseil municipal de Byans Sur Doubs réuni, le 3 septembre, a délibéré à l'unanimité pour ce transfert de compétence qui ouvre la porte au passage en Communauté Urbaine au printemps 2019 ! Cette dernière doit nous permettre de renforcer notre capacité de négociation avec l'Etat, la Région, l'Europe, la métropole régionale en conservant nos ressources financières au service des communes et de nos grands projets, tout en construisant progressivement un territoire encore plus cohérent.

Mairie de Byans sur Doubs, 1 place de l'église, 25320 BYANS SUR DOUBS

Tél 03 81 63 61 66 **Fax** 08 97 50 66 81

Mail byanssurdoubs@wanadoo.fr

Site officiel www.byanssurdoubs.fr

Horaires d'ouverture mardi et vendredi : 16h30 à 19h00, samedi : 9h00 à 11h30

sommaire

d'automne

vie communale	page 5
décisions du conseil municipal	5
CAGB	8
restaurant-bar	9
marché de producteurs	10
CCAS	10
Euro 2016	10
bibliothèque	11
urbanisme	page 12
PLU	12
Harmonie des bruits	13
vie à l'école	page 14
les classes	14
vie associative	page 16
un geste vert	page 19
rubrique à brac	page 20
carnet de vie	20
recette de la saison	22
agenda d'ici et d'ailleurs	22
adresses utiles...	page 23

Photographie de couverture : Byans vue de Chevanne
Directeur de publication : Didier Paineau
Rédaction : Marie-Françoise Bunoust, Simone Déliot, Jean- Louis Fumey, Nicolas Girardet, Sylvie Luccisano, Didier Paineau et Ludovic Picod.
Conception graphique : Sylvie Luccisano
Impression : proxy repro
ISSN : 2274-6455



Vie communale

Un début de rentrée avec des modifications de circulation au centre du village. Les voies se partagent pour une meilleure harmonisation entre les piétons et les véhicules.



Les décisions du Conseil Municipal

* RÉUNION DU 3 SEPTEMBRE 2018

● Droit de préemption urbain

Le conseil renonce à l'exercice de son droit de préemption pour les parcelles AC8, AC113, AC112p et AC113p.

● CAGB, modification des statuts

La loi NOTRE du 7 août 2015 a introduit la possibilité pour un EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) dont une commune a perdu la qualité de chef-lieu de région, de se constituer en Communauté Urbaine (ce qui est le cas de la CAGB). Cette dérogation est ouverte jusqu'au 1er janvier 2020 à condition que la CAGB exerce l'intégralité des compétences obligatoires des communautés urbaines et qu'une majorité qualifiée des communes

membres délibèrent en faveur de cette transformation en Communauté Urbaine.

Le conseil se prononce favorablement sur la modification des statuts de la CAGB.

● CAGB, nouvelle convention d'aides aux communes

Le conseil autorise le Maire à signer la nouvelle convention d'aides aux communes qui permet d'étendre le champ d'intervention des services d'aides aux communes à de nouveaux domaines (juridique, informatique, commande publique et conseil en énergie partagé). Ce service sera facturé 2,83€ par habitant en 2018 au lieu de 2,80€ en 2017.

● CAGB, projet de relais d'informations sur le logement social

Le conseil donne son accord de principe sur un plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information du demandeur.

● **Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du centre du village**

Le conseil décide de retenir le cabinet BEJ pour la maîtrise d'œuvre concernant l'aménagement du centre bourg.

Estimation des travaux : 450000 € HT / Maîtrise d'œuvre (4,8%) : 21600 €.

● **Budget lotissement : délibération ouverture de crédit**

Afin de procéder au remboursement de l'emprunt de 65000€ et d'équilibrer le budget lotissement, il convient d'inscrire :

- en dépenses d'investissement : + 65000 € (compte 1641),
- en recettes d'investissement : + 65000 € (compte 021),
- en dépenses de fonctionnement : - 65000 € (compte 6522) et + 65000 € (compte 023).

● **Centre de gestion : contrat de groupe d'assurance des risques statutaires**

Le conseil donne son accord pour autoriser le centre de gestion à négocier un nouveau contrat d'assurances pour les risques statutaires du personnel communal avec SO-FAXIS pour la période 2019-2022.

● **Mise en place d'un nouveau régime indemnitaire**

Le conseil vote favorablement pour la mise en place du nouveau régime indemnitaire comprenant :

- l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) qui vise à valoriser l'exercice des fonctions,
- le complément indemnitaire annuel (CIA) lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

● **Fond de solidarité logement et fond d'aide aux accédant en difficulté**

Le conseil décide de contribuer au versement de 0,61€ par habitant pour le fond de solidarité logement uniquement.

● **Questions diverses**

* extension du réseau GINKO avec la ligne 56 Byans/ Micropolis,

* 70 luminaires seront changés à l'automne,

* dissolution de la Communauté de Communes du Val Saint Vitois – versement de 11000€ pour Byans,

* réflexion en cours pour la réparation du chauffage de l'église,

* problème de bruit au carrefour de Villars. La plaque incriminée est voilée et doit être remplacée par le Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit.

CAGB

Devenir une Communauté Urbaine

La CAGB doit disposer de toutes les compétences obligatoires d'une Communauté Urbaine avant de délibérer sur sa transformation.

Pour cette raison, il y a lieu de transférer la compétence voiries au Grand Besançon.

Le transfert de la compétence voiries interviendra très certainement en janvier 2019 après le vote de toutes les communes.

Concrètement, ce transfert s'effectuera à minima.

En fonctionnement, la CAGB rétrocédera 95% des compétences aux communes via une convention de gestion.

En investissement, le gros entretien réparation (GER) sera pris en charge à 50% par la CAGB et 50% par fonds de concours pour la commune dans le cadre d'une enveloppe à répartir par secteur dans la CAGB.

Les communes vont devoir reverser à l'Agglo une attribution de compensation (AC) pour permettre à celle-ci de prendre en charge les travaux qui ne seront plus du ressort des communes.

Ensuite seulement, interviendra le vote pour un passage effectif en Communauté Urbaine le 1er mai 2019.

Réseau GINKO



Depuis le 1er septembre, la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon a étendu le réseau de bus GINKO avec notamment la ligne 56 reliant Byans sur Doubs à Micropolis. Pour cette année, 2 allers et 3 retours sont prévus.

Deux arrêts sont en place sur la commune : école primaire et gare. Les horaires suivants sont valables du lundi au samedi.

BYANS SUR DOUBS		
Primaire	6:56	7:41
Gare	5:57	7:42
OSSELLE-ROUTELLE		
Plage	7:00	7:45
Eglise	7:01	7:52
Centre	7:03	7:54
Randebelin	7:05	7:56
TORPES		
Piroulette	7:08	7:58
GRANDFONTAINE		
Graviers	7:10	8:02
Place des Écoliers	7:11	8:04
Z.A	7:12	8:06
BESANCON		
René Char	7:16	8:10
Marot	7:18	8:12
De Vigny	7:19	8:14
Béarn	7:20	8:16
Planoise	7:21	8:18
Cassin	7:22	8:20
Allende	7:23	8:21
Micropolis	7:25	8:25

BESANÇON			
Micropolis	12:35	17:35	18:35
Allende	12:37	17:37	18:37
Cassin	12:38	17:48	18:38
Planoise	12:39	17:49	18:39
Béarn	12:40	17:50	18:40
De Vigny	12:41	17:51	18:41
Marot	12:42	17:52	18:42
René Char	12:45	17:54	18:45
GRANDFONTAINE			

Z.A	12:49	17:56	18:49
Place des Écoliers	12:50	17:58	18:50
Graviers	12:51	18:00	18:51
TORPES			
Piroulette	12:53	18:02	18:53
OSSELLE-ROUTELLE			
Randebelin	12:55	18:04	18:55
Centre	12:57	18:06	18:57
Eglise	12:59	18:08	18:59
Plage	13:01	18:10	19:01
BYANS SUR DOUBS			
Gare	13:05	18:14	19:05
Primaire	13:07	18:16	19:07

La Liaison Byans - Saint Vit existe toujours sur réservation (ligne Proxy B).

Pour plus d'informations : www.ginko.voyage

Ordures ménagères

Nouvelle organisation de la collecte des déchets résiduels dans le Grand Besançon à partir de janvier 2019

Actuellement, la facturation de la redevance incitative sur la collecte des déchets sur notre territoire comprend :

- * Une part fixe abonnement .
- * Un forfait de 18 levées par an , déterminé en fonction du nombre de personnes au foyer et de la taille du bac
- * Une part variable pour les levées supplémentaires.

Lors du passage de la CCVSV à la CAGB, ce système de facturation est resté inchangé. Depuis de nombreuses années, la redevance incitative dans le Grand Besançon est facturée à la levée et au poids.

Afin de rendre le mode de facturation cohérent et équitable sur tout le territoire du Grand Besançon, la facturation à la levée et au poids va être étendu aux 15 communes ayant intégré la CAGB en 2017.

La nouvelle facturation sera composée de :

- * une part fixe abonnement (déterminée en fonction du niveau de service, du nombre de personnes au foyer et du volume du bac).
- * une part variable "poids et levée", calculée en fonction du poids du bac et du nombre de levées du bac.

Depuis la mise en place de la redevance incitative dans le Grand Besançon en 2012, la production de déchets résiduels a baissé de 34% et les usagers ne présentent plus systématiquement leur bac à la collecte chaque semaine. L'extension des consignes de tri à tous les emballages plastiques il y a deux ans a permis de réduire encore le contenu du bac à déchets résiduels.

Sur le secteur "périphérique" du Grand Besançon (39 communes de moins de 2000 habitants), dont nous faisons partie, 85% des bacs ne sont présentés à la collecte qu'une fois tous les 15 jours, voire moins.

Afin de s'adapter à ce rythme, la collecte des déchets résiduels passera d'une fois par semaine à une fois toutes les deux semaines. La collecte des déchets recyclables ne sera pas modifiée (1 fois toutes les 2 semaines). Afin d'optimiser les tournées et maîtriser les coûts, ces deux collectes alterneront une semaine sur deux en conservant le même jour de collecte.

L'impact sur la facture devrait être positif : la part abonnement de la redevance pour une collecte toutes les deux semaines est moins élevée que pour une collecte hebdomadaire. Cette réduction de la fréquence de collecte a aussi un impact positif sur l'environnement (moins de déplacements de camions).

Si ce n'est déjà fait, vous vous pouvez pratiquer le compostage pour réduire encore le volume et le poids de vos déchets. Informations et vente de composteurs sur :

www.sybert.fr

Une campagne d'information sera déployée en fin d'année pour vous accompagner dans ces changements.

Eau-assainissement

Evolution de la facture assainissement :

Depuis le 1er janvier 2018, les compétences Eau potable et Assainissement ont été transférées à la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon. Les services du Grand Besançon (régie communautaire) assurent désormais l'exploitation de l'assainissement tandis que l'exploitation de l'eau potable reste assurée par la SAUR.

Le Grand Besançon a souhaité qu'une seule facture re-

groupant l'eau et l'assainissement soit transmise à chaque usager concerné. Ainsi, il a conventionné avec l'exploitant du service d'eau potable SAUR pour qu'il réalise cette facturation unique « Eau et Assainissement ».

Les tarifs 2017 sont maintenus en 2018. L'Agglomération ayant adopté le principe d'une convergence tarifaire, tous les habitants du territoire bénéficieront, à l'horizon



2027, d'un prix moyen de 3,30€/m³ (eau et assainissement, hors inflation et sur la base d'une facture type pour une consommation de 120 m³/an).

La facture que vous avez reçue fin septembre comporte une partie Eau potable, une partie Assainissement et une partie Taxes et Redevances.

Pour toute question sur votre facture, vous pouvez contacter la SAUR au 03 70 48 80 00. Pour les questions concernant l'assainissement, contactez le service Eau et assainissement du Grand Besançon au 03 81 61 59 60.

Marché de producteurs

Encore une fois le soleil a accompagné nos producteurs, deux nouveaux se sont joints à eux, d'autres étaient absents (vacances ou manque de production pour d'autres), mais tout le monde a pu trouver ce dont il avait besoin. Merci au groupe "Bonnie and Claude" pour son animation de fin de soirée.

Voici l'automne avec son **dernier marché**, n'oubliez pas la date du **26 octobre** pour venir dire au revoir et à l'année prochaine à nos fidèles producteurs.

CCAS

Le CCAS de Byans vous a proposé l'animation d'un stand "Compostage et Prévention des Déchets" sur le marché de juillet par l'association Trivial Compost de Besançon. Vous avez pu y découvrir les différentes problématiques liées au compostage.

Une nouvelle animation avec un stand-atelier "Produits d'Hygiène au Naturel" était présente sur le marché de fin septembre, l'occasion pour vous de découvrir qu'il existe des alternatives simples, naturelles et efficaces pour vos soins d'hygiène quotidiens !

D'ailleurs certaines sont reparties avec leur préparation de déodorant, ou de crème de nuit fabriqués avec des produits de base très simples à trouver dans le placard de votre cuisine : fécule de pomme de terre, bicarbonate en particulier !

Découvrez l'association sur Twitter : @TrivialCompost.

Bibliothèque municipale

Quelle chance, cette année, l'été joue les prolongations! Bien sûr, la rentrée a tout de même eu lieu et la bibliothèque a rouvert ses portes depuis le 4 septembre.

Comme nous vous l'avons annoncé dans le bulletin précédent, l'information se poursuit. Long travail qui demande beaucoup de patience et de persévérance. Aujourd'hui, environ 2 000 ouvrages ont déjà été enregistrés sur les 6 000 que compte notre stock ! Bien sûr il en reste encore beaucoup, mais nous mettons du cœur à l'ouvrage. A suivre donc...



Parmi les projets pour ce dernier trimestre 2018, tout d'abord un nouveau "Café-Lecture". Il se tiendra le **samedi 20 octobre** prochain de 10h à 12h30, salle des Associations.

Deux auteurs devraient nous rejoindre et présenter leurs nouveaux ouvrages. Il s'agit de Pierre-Yves de Murcia pour son second roman «Des racines et des gants », suite de « Tour de piste » que vous aviez découvert lors de notre précédent Café-Lecture. Quand à David Atcock il viendra nous présenter son tout premier roman : un thriller assez surprenant « Dusty ».

Nous célébrerons cette année le **100^{ème} anniversaire**

de la fin de la Première Guerre Mondiale 1914-1918.

Pour participer à cette commémoration, nous vous proposons deux animations :

● Samedi 10 novembre,

* EXPOSITION : de 15h30 à 20h au Foyer-Cinéma, (brochures, photos, figurines, ...)

* FILM à 20h30 : « Au revoir, là-haut » de Albert Dupontel, d'après le roman Prix Goncourt de Pierre Lemaître.

● Dimanche 11 novembre,

Après la cérémonie de Commémoration devant le Monument aux Morts de Byans, Monsieur de Maire et les membres du Conseil Municipal vous invitent à les retrouver, toujours au Foyer-Cinéma, pour un moment de convivialité. L'exposition sera toujours à votre disposition !

● Samedi 1er décembre 2018

Comme chaque année maintenant, nous vous proposons l'«Exposition-Vente de livres cadeaux de Noël » en partenariat avec la librairie Les Sandales d'Empédocle ». Celle-ci aura lieu dans la Salle des Associations (près de la mairie), de 14h à 18h !

Nous vous souhaitons nombreux à ces manifestations !

Bon trimestre à tous !



Urbanisme

Des travaux d'entretien des voies SNCF programmés sur la commune.

Lotissement les Hauts du Crey : 9 parcelles vendues sur 14.

Informations travaux SNCF

Des travaux d'entretien aux abords des voies SNCF ont lieu actuellement au niveau de notre commune. Il s'agit principalement de rénovation des tranchées et murs de soutènement. Ces travaux ont lieu de nuit de 21 heures à 5 heures.

La phase actuelle consiste en la préparation des chantiers et des accès. À partir du 22 octobre jusqu'au 17 novembre des nuisances sonores seront à prévoir lors de la phase active du chantier.

Ces interventions se situent sur trois zones. Nous vous informerons plus précisément des périodes de nuisances par voie d'affichage en fonction des évolutions des travaux.



Permis et déclaration préalable

*Permis de construire

Jonathan MARTIN [maison], Andy MILLET [maison], Jérôme MOVIO [maison], Romain VOGEL [maison], Amandine BERGER [crèche], Lucien THALY [modifications, aménagement combles]

*Déclaration préalable

Patrick LIÉNARD [portail], Fabien PRÉVOST [muret], Benoît DURAND [abri voiture], Hayk MOVISISYAN [changement porte garage en baie vitrée].



Vie à l'école

Un automne estival pour le cross de l'école, les enfants en profitent avant l'hiver.

La musique fait son entrée au groupe scolaire grâce au Grand Besançon.

Francas

L'équipe des Francas vous souhaite une bonne et heureuse rentrée.

C'est avec grand plaisir que nous avons retrouvé vos enfants en cette rentrée de septembre.

Nous tenons à vous remercier pour la confiance que vous nous faites au quotidien, les inscriptions sont en constante augmentation.

Cette année nous entrons dans une nouvelle organisation et nous sommes à la recherche de personnel sur le temps méridien.

Si vous avez envie de passer un moment convivial avec les enfants et l'équipe déjà en place. Vous êtes disponible de 11h30 à 13h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis merci de nous le faire savoir. Plus nous sommes plus nous rions.

CAEM

Dans le cadre de l'ouverture des écoles de musique du Grand Besançon vers les communes rurales extérieures, une nouvelle saison démarre pour le projet « Musiques en Herbe 2018 » en partenariat avec le CAEM, école de musique située à Planoise.

Ce projet a reçu le soutien financier de l'agglo et va permettre d'étoffer les contenus proposés.

Un stage de 3 jours intitulé « Jazzlab » aura lieu début novembre au foyer-cinéma ouvert à tout pratiquant-e déjà à l'aise avec son instrument et fera l'objet le samedi 3 novembre d'un concert « Jazz à Byans » gratuit pour toute la population.

Ce concert débutera dès 19h30 avec une restitution du stage et sera suivi d'une « Jam session », ouverte à tous les musiciens jusqu'à minuit. Vous trouverez sur place boissons et petite restauration organisée par l'Espérance pour une soirée toute musicale sur le thème de Miles Davis !!

L'idée, cette année, est d'associer très vite les enfants à

une pratique musicale et donc un professeur du CAEM interviendra au groupe scolaire juste avant la Toussaint pour susciter une envie auprès des enfants et durant toute l'année chaque lundi soir les élèves, sur inscription, pourront de 16h30 à 18h bénéficier gratuitement d'une initiation aux percussions.

Le 25 mai 2019, un nouveau concert « Jazz à Byans » se déroulera au foyer-cinéma avec, en première partie, un concert des enfants ayant participé aux ateliers du lundi !

Cross de l'école





Vie associative

Les associations de Byans sont dynamiques, elles préparent des manifestations qui se déroulent tout au long de l'année et s'adaptent à tous les âges. La diversité des propositions permet d'attirer un large public.

AAPPMA : Association Agréée de Pêche et de protection de milieu aquatique

Président : François RÉGNIER

Adresse : 3 chemin Pré du Bief, Byans sur Doubs

ACCA : Association Communale de Chasse Agréée

Président : Pascal GUERRIN

Contact : 2 rue carrière 25410 Villars St Georges

APE : Association des Parents d'Élèves

Vice-Présidente : Aurélie BATY

Fête de l'école, repas thématique, marchés de Noël et vente de sapins, vente de bulbes de printemps, car-naboum...

Byans Sport Auto

Président : Daniel Lamarche

Adresse : chemin des Arbeux, Byans sur Doubs

Course automobile de voitures anciennes dans la côte des Abbans.

En Forme à Byans...

Présidente : Marie-Françoise BUNOUST

Mail : enformeabyans@gmail.com

Activités sportives :

Voilà une nouvelle saison qui démarre ! Avec beaucoup de vitalité puisque les inscriptions se sont succédées pour chacune de nos deux activités, augmentant d'autant la fréquentation !

Ce qui prouve que des activités de proximité ouvrent des possibilités appréciées dans nos petits villages ! Pas besoin de prendre sa voiture ou pas besoin de faire beaucoup de kilomètres !

Notre participation à la retransmission des matches de la Coupe du Monde de Football a été une réussite pour notre association et nous tenons à remercier tous les participants, membres des sections pour leur investissement et public présent !

Bonne saison sportive à tous et Bonnes Fêtes de Fin d'année !

Espérance

Présidente : Marie-Françoise Bunoust

Contact : 06 95 14 49 10

Site : www.foycinemabyans.fr

Mail : foycinemabyans@gmail.com

Programme culturel : théâtre, cinéma, etc...

Espérance - Byans 18 - octobre 2018

Et voilà ! Cette fois, c'est l'automne ! Avec le retour des soirées trop fraîches pour rester dehors, des feuilles qui tourbillonnent... Mais nous en avons bien profité, du soleil !

Les animations de l'été ont rencontré un grand succès : matches de la Coupe du Monde, 14 juillet ! Nous vous remercions de votre soutien : les bénéfices réalisés vont nous permettre d'aborder les travaux de mise aux normes PMR avec beaucoup plus de sérénité !

Un grand merci à tous ! Associations pour leur aide et public pour sa participation !

Et nous allons pouvoir savourer la nouvelle programmation de la salle du Foyer-Cinéma !

Tout d'abord, le **samedi 13 Octobre**, le spectacle des « Marchands de Bonheur » vous est proposé par l'Association des Anciens de DIMECO. Après, le stage musical dans le cadre du Festival « Jazz à Byans » se déroulera les 1e, 2 et 3 novembre pour se conclure, le **samedi 3 novembre à 20h30**, par un concert en hommage à Miles Davis !



Suivra l'exposition de la « Commémoration de la signature de l'Armistice » accueillie au Foyer-Cinéma, et orga-

nisée par la Bibliothèque Municipale avec la projection du film « Au revoir, là-haut ! » le samedi 10 novembre. Ensuite, notre RDV maintenant habituel pour notre collaboration au « Téléthon des Communes » le **vendredi 7 décembre 20h30**, où nous vous invitons, après la marche aux lampions, à assister au concert de rock du groupe « Les Hold'On » !

Enfin, un « concert de Gospel » est organisé dans votre salle le **dimanche 9 décembre** par l'association « Famille à Cœur » !

En parallèle, les bénévoles poursuivent leurs travaux d'amélioration de vos conditions d'accueil ! Merci à eux pour leur dévouement !

En espérant que cette programmation saura vous satisfaire, nous vous souhaitons de passer de Bonnes Fêtes de Fin d'Année !

La petite fabrique

Président : Jean-Michel KLEIN

Contact : 03.81.63.50.83

Mail : lapetitefab@orange.fr

Manifestations culturelles et artistiques : marché de créateurs, journées ateliers pour enfants & adultes (poteries, sérigraphies, ...), fête "à la soupe"...

Un marché de créateurs qui passe entre les gouttes...

Préparez seul ou en groupe une soupe dont vous avez le secret et que vous ferez déguster gratuitement à une foule venue nombreuse.

Vous pouvez concourir par famille, voisins, association, classe d'âge... Pour marquer le coup, chaque année un trophée est remis en jeu pour la soupe qui sera élue par le public selon :

- * l'originalité de la recette,
- * la qualité de la réalisation,
- * l'amabilité du service,
- * la présentation du stand (nappe...).

Installation avec votre soupe sur place vers 17h30. Emmenez vos gamelles, faitouts, soupicières et si possible un réchaud pour maintenir votre breuvage à température. Nous prévoyons les tables et les barnums.

Pour l'occasion, une série limitée de bols confectionnés par Élisabeth Bottcher Legros seront en vente. Il y aura aussi une buvette, plateau de fromages et des gâteaux de saison seront en vente pour accompagner la soupe.

L'association vous prépare une soupe surprise pour cette occasion.

Afin de faciliter l'organisation de cette fête, nous remercions ceux qui souhaitent proposer une soupe de bien vouloir s'inscrire en contactant : Jean-Michel par téléphone ou par mail.



Soleil Doubs

Présidente : Annette Cornu

Adresse : 2 chemin du Pré du Bief, Byans sur Doubs.

Sorties, animations...

C'est avec soleil et chaleur que la rentrée du Club s'est effectuée le Mardi 11 septembre 2018 ; tous les membres étaient heureux de se retrouver et d'échanger sur la période des vacances. Un joyeux goûter à égayé la reprise. Voici les premiers frimas et quelques pluies tant attendues mais toujours insuffisantes pour reverdir nos prés et bois et remplir nos rivières ...

La visite du moulin de l'Arnaude à Liesle suivi d'un repas au café de la Gare va se réaliser dans les semaines à venir. Nous espérons que le rhume épargnera nos adhérents et que nous pourrons nous retrouver nombreux.

L'Assemblée Générale est prévue courant Novembre 2018 : mardi 13 novembre 2018 à 14h ; la date sera confirmée ultérieurement.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux adhérents pour partager en toute convivialité et amitié ; venez nombreux et merci.

JAZZLAB
jazz à Besançon

SAM. 03 | 11

hommage à
Miles Davis

JAZZ À BYANS

19:30 | CONCERT

restitution des élèves du JAZZLAB

20:30 | JAM SESSION

ouverte à tous les musiciens

ENTRÉE LIBRE

RENSEIGNEMENTS

CAEM - 03 81 51 21 36
accueil@caem-besancon.fr

SALLE DU CINÉMA

à Byans-sur-Doubs

CAEM ÉCOLE
de MUSIQUE
Besançon

Conservatoire
à transmission ouverte
du Grand Besançon



Grand
Besançon

Doubs Besançon
VILLE DE

un geste vert

RaLeNTiR & DéCoNNeCTeR...prendre du temps pour vous et pour les autres. Trouver un moyen de libérer son cerveau de toutes connections externes sans aucun remord...

Laissez vos enfants s'ennuyer [et parfois s'en plaindre]...

Ne cherchez pas à remplir l'emploi du temps de vos enfants d'activités et loisirs en tout genre. Laissez-leur des moments inoccupés : pour combler ce vide, ils vont chercher des idées par eux-mêmes, choisir ce qui les intéresse et ainsi développer leur créativité et leur autonomie.

Digital détox !

Objectifs : se rendre disponible pour les autres et à soi-même, prendre le temps de s'ennuyer, de développer sa créativité.

Comment ? : débrancher tout, [téléphone, télévision, tablettes, ordinateurs, consoles...] une demi-journée par semaine, un jour par semaine, quelques jours pendant les vacances...

Pour qui ? : ceux qui dorment avec leur smartphone, ceux qui mangent à côté de leur smartphone, ceux qui à peine rentrés du bureau continuent de checker leurs mails, ceux qui ont peur de rater quelque chose... Les enfants accros aux consoles, tablettes, ordinateurs...etc.

Petits conseils de désintox

Prenez le temps de vous réveiller
Ne lisez pas vos mails avant le petit déjeuner, voire avant d'être arrivé au bureau.



Oubliez votre portable
Quand vous faites une pause café ou thé et quand vous partez déjeuner. Profitez de vos environnements, vos amis, votre famille.

Coupez le portable la nuit
et investissez dans un vrai réveil...c'est pas très cher et les ondes sont moins nuisibles.

Ralentissez la cadence
de vos notifications. Limitez, voire zappez les messages "push".

Le week-end
Oubliez votre portable à la maison quand vous partez en balade en pleine nature, écoutez le chant des oiseaux...

Énoncez des règles
claires à votre progéniture sur le temps imparti aux écrans : quel jour de la semaine et combien de temps.
Coupez le wifi à 22h.

Connectez-vous raisonnablement
aux réseaux sociaux

Pendant les vacances
décrêtez au moins une semaine de vacances "sans écran". En général, quand on l'annonce, le public gronde mais, au final, ça fait du bien à tout le monde. Solution secondaire : partir dans un endroit où la connexion est injoignable ou à l'étranger avec un forfait non adapté.

Conséquences ?

Liberté assurée et immédiate, vous êtes acteur de vos actes et de vos choix

rubrique à brac

Dernières nouvelles de Byans, afin de ne pas oublier les moments essentiels passés et futurs de notre village et de ses alentours, nous évoquons les nouveautés en images...

Carnet de naissance

Louana LALLEMAND,
le 28 août 2018

Carnet de décès

Claudine COTTINY, le 28 juillet 2018
Jeanne CHAUVELOT, le 29 août 2018

Marchés de producteurs

*Montferrand le Château, Tous les vendredis : 14h-18h

*Pugey, 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois : 8h-12h

*Fraisans, 2^e mercredi du mois : 16h-20h

Au mois d'octobre

*Mesmay, 1^{er} vendredi du mois : 17h-20h

*Liesle, 2^e vendredi du mois : 17h-20h

*Quingey, 3^e vendredi du mois : 17h-20h

***Byans sur Doubs, 4^e vendredi du mois : 17h-20h**

Foires

*Saint-Vit, 3^e mercredi du mois : 8h-13h

*Quingey, 1^{er} lundi du mois : 8h-13h

*Arc-et-Senans, 4^e mercredi du mois : 8h-13h



Carnet de mariage

* 29 juin 2018, Léa et Léo MICHOT



* 2 juillet 2018, Marie-Adèle et Ludovic DEBRAY



* 7 juillet 2018, Charly et Shiang-Yi MASSA



LIQUEUR DE FEUILLE DE PECHER

Ingredients

- * 1 litre de bon vin rouge 13°
- * 120 feuilles de pêcher
- * 10 morceaux de sucre
- * 1 verre d'alcool (marc)

Faire macérer feuilles + sucre + vin + alcool pendant 8 jours. Agiter pour bien mélanger. Filtrer et mettre en bouteilles.

Attendre 1 mois avant de consommer avec modération.



agenda

20 oct, Byans sur Doubs

* 9h30 : Café-lecture, salle des associations

21 oct, Arc et Senans

* 9h-17h : Fête de clôture des jardins, foire aux plantes.

2 novembre, Byans sur Doubs

* 18h30 : "fête de la soupe" par la petite fabrique, place de l'église.

3 nov, Byans sur Doubs

* 19h-minuit : JAZZ à Byans, concert gratuit.

10 nov, Byans sur Doubs

* 20h30 : projection du film "au revoir là-haut, au foyer cinéma.

11 nov, Byans sur Doubs

* 11h : commémoration du centenaire de la première guerre mondiale. Pot de l'amitié au foyer cinéma.

2 déc, Byans sur Doubs

* 14h-18h : exposition-vente de livres, salle des associations.

7 déc, Byans sur Doubs

* 19h : concert de rock pour le téléthon.

9 déc, Byans sur Doubs

* 20h30 : concert de Gospel au foyer cinéma.

24 nov. au 2 déc, Arc et Senans

* Marché de Noël

30 nov. au 2 déc, Ornans

* Marché de Noël

31 nov. au 31 déc, Besançon

* Marché de Noël

* Feu d'artifice le 22 décembre.

*adresses et horaires utiles...

*MÉDECIN, D^r Laurent PETIT,
place de l'Église

Consultation sur rendez vous :
Lundi à samedi : 10h-12h
Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 16h-20h
Tél : 03 81 63 21 94

*CABINET D'INFIRMIÈRES

Carine Golliard et Maud Lonjarret, rue de la Saline
Soins à domicile ou au cabinet, 7 jours sur 7, même pendant les vacances scolaires.
Tél : 06 63 52 63 59

*CCAS

Permanence à la mairie de Byans
Prise de rendez-vous auprès de la mairie.
Tél : 03 81 63 61 66

*BOULANGERIE LALARME

Grande rue
Du lundi au samedi, fermeture le mardi 7h-12h30/16h-19h
Dimanche : 7h-12h00
Tél : 03 81 63 61 60

*RESTAURANT-BAR "O RYTHME DES SAISONS"
place de l'Église

Ouvert tous les midis en semaine
Les vendredis, samedis soirs et dimanche midi
Réservations, renseignements au : 03 81 25 74 89

*TOM TOM PIZZA
place de l'Église

Tous les dimanches de 17h30 à 20h30,
Pizza à emporter.
Tél : 06 67 97 23 32

*CHAMBRE D'HÔTE " La grange du herisson"
13 chemin du Bout d'Amont
Tél : 03 81 63 68 66

*BIBLIOTHÈQUE

Rez de chaussée de la mairie
Mardi et vendredi de 16h30 à 18h30.
Fermeture aux vacances du 20 oct. au 5 nov 2018

* MAIRIE DE BYANS SUR DOUBS
1 Place de l'Église

Mardi et vendredi : 16h30 à 19h00
Samedi : 9h00 à 11h30
Tél : 03 81 63 61 66
Fax : 08 97 50 66 81
Mail : byanssurdoubs@wanadoo.fr
Site officiel : www.byanssurdoubs.fr

*AGENCE POSTALE DE BYANS

A la mairie
Les lundis, mardis, mer. et vendredi : 16h30-19h
Jeudi : 9h-11h
Samedi : 9h-11h30

*DÉCHETTERIE

route d'Abbans-Dessous
Mercredi : 13h30-16h50
Samedi : 8h30-12h00/13h30-16h50

*URGENCES

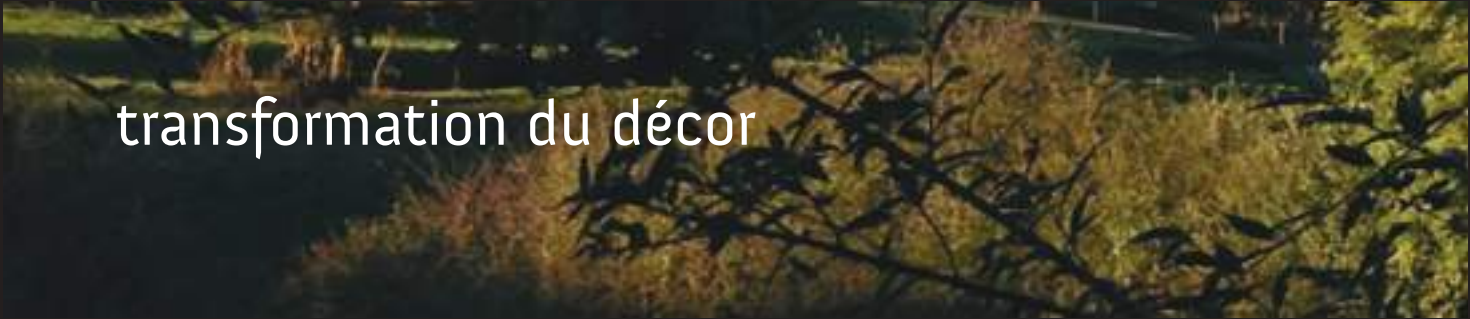
<u>Gendarmerie</u>	<u>17</u>
<u>Pompiers</u>	<u>18</u>
<u>SAMU</u>	<u>15</u>
<u>SOS Médecins</u>	<u>36 24</u>
<u>Médecins du monde</u>	<u>03 81 51 26 47</u>
<u>Médecin de garde</u>	<u>39 66</u>
<u>Pharmacie de garde</u>	<u>32 37</u>
<u>Vétérinaire de garde</u>	<u>03 81 52 43 32</u>

*ÉCOUTE


<u>SOS Alcool</u>	<u>0 980 980 930</u>
<u>Drogue infos services</u>	<u>0 800 231 313</u>
<u>Sida infos services</u>	<u>0 800 840 800</u>
<u>SOS Contraception-IVG</u>	<u>03 81 81 48 55</u>
<u>Violences Femmes Infos</u>	<u>39 19</u>
<u>Enfance maltraitée</u>	<u>119</u>
<u>Antenne enfance-ado</u>	<u>03 81 25 81 19</u>
<u>SOS Amitié</u>	<u>03 81 52 17 17</u>
<u>Aide aux victimes d'infraction</u>	<u>03 81 83 03 19</u>
<u>Tabac Info Service</u>	<u>39 89</u>

*AUTRES

<u>Météo</u>	<u>0 892 680 225</u>
<u>Horloge parlante</u>	<u>36 99</u>
<u>TER</u>	<u>03 80 11 29 29</u>
<u>SAUR (dépannage 24h/24h)</u>	<u>03 70 48 80 09</u>
<u>EDF</u>	<u>0 810 333 025</u>
<u>ERDF</u>	<u>09 72 67 50 25</u>
<u>Assainissement</u>	<u>03 81 61 59 60</u>



transformation du décor



plumeau...
naturel



La rentrée pour tous



vue d'en haut ...



vertige
de l'automne